

16 JUIN 2021 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel »

Muriel Pénicaud marraine de la 1^{ère} édition

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI), l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et l'Agence Franco-Allemande ProTandem créent le Prix Franco-Allemand « Avenir professionnel », pour récompenser des initiatives franco-allemandes remarquables en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.

S.E. Muriel Pénicaud, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OCDE, ancienne ministre du Travail, a accepté d'être la marraine de la première édition du Prix, qui sera remis le 9 novembre, dans le cadre de la 8^e édition de la Journée Franco-Allemande de l'Enseignement professionnel et de l'Apprentissage (BBT).

Le Prix Franco-Allemand « Avenir professionnel », créé par trois contributeurs historiques à la formation et à l'accès des jeunes au marché du travail en France et en Allemagne, est une expression forte de l'engagement franco-allemand dans le domaine de la formation professionnelle, de l'alternance et de l'apprentissage, au service de la jeunesse des deux pays.

Il récompensera des individualités, des institutions ou des entreprises françaises et allemandes qui auront développé des initiatives exemplaires sous le signe de l'innovation, de la créativité, de l'égalité des chances et de l'inclusion.

Ce Prix distinguera en particulier :

- Des apprentis ou classes d'apprentis pour la qualité d'un projet franco-allemand ;
- Une entreprise pour la qualité de son programme de formation d'apprentis ;
- Un établissement d'enseignement pour des initiatives d'innovation pédagogique ;
- Une personnalité ou un projet franco-allemand particulièrement exemplaire en matière de la thématique du BBT 2021 recevra un Prix Spécial du Jury

Chaque prix décerné fera l'objet d'une dotation financière et d'un accompagnement particulier et sur-mesure par les trois partenaires. Sous la présidence de Muriel Pénicaud, le jury est composé de représentants des partenaires fondateurs du prix et d'institutions franco-allemandes.

La date limite de la soumission des candidatures est fixée au 26 septembre 2021, après retrait d'un dossier auprès de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie. Plus d'informations : www.berufsbildungstag.com

CONTACTS

**Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie**
Alexandra Seidel-Lauer,
aseidel@francoallemand.com
(33)6 87 43 83 34

Protandem
Karine Brard-Guillet,
Déléguée française,
karine.brard-guillet@protandem.org

OFAJ
Florence Batonnier
batonnier@ofaj.org
+33 (0) 1 40 78 18 43

AGENCE DE PRESSE

Les Rois Mages
Louise Henry,
louise.henry@lesroismages.fr
(33)6 84 34 55 35

“ La bataille des compétences est la clé du futur dans un monde qui se transforme rapidement sur les plans technologique, numérique, écologique et des services aux personnes. L'Allemagne et la France partagent cette conviction. Grâce à l'apprentissage et à la formation professionnelle, les entreprises contribuent à construire les compétences dont elles auront besoin demain, en partenariat avec le système de formation. Les jeunes et les salariés y préparent leur avenir, que ce soit pour l'accès à l'emploi et aux métiers d'excellence, l'émancipation sociale, la progression de carrière ou la reconversion professionnelle. La formation rend libre. »



Muriel PÉNICAUD

Représentante permanente
de la France auprès de l'OCDE,
Marraine du Prix Avenir Professionnel

“ La création de ce Prix vient compléter un large volet d'initiatives franco-allemandes en matière d'apprentissage et de formation professionnelle menées depuis plusieurs années. Ce Prix révèle une fois de plus que notre priorité est l'accomplissement professionnel de la jeunesse, qui renforcera la coopération entre les deux pays. »



Guy MAUGIS

Président de la Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie

“ Nous nous réjouissons de cette nouvelle initiative lancée avec nos partenaires dans un contexte encore marqué par la pandémie. Ce Prix permettra de mettre en avant la qualité de nombreux projets ce qui est indispensable pour relancer les mobilités et les échanges entre les deux pays. »



Frédéric STIEFENHOFER

Délégué allemand de ProTandem

“ Ce prix permettra de donner une visibilité accrue aux beaux projets de coopération entre établissements de l'enseignement et de formation professionnelle de France et d'Allemagne. On ne souligne jamais assez combien l'aspect interculturel est un atout fort pour l'avenir professionnel de la jeune génération. »



Anne TALLINEAU

Secrétaire générale de l'OFAJ

À PROPOS

LA CHAMBRE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE appartient au réseau des Chambres de Commerce allemandes à l'étranger (AHK), composé de 140 Chambres et délégations représentées dans 92 pays. Fondée en 1955, elle propose un soutien aux entreprises dans leurs activités internationales et est le premier réseau franco-allemand, avec près de 800 membres dans les deux pays.
www.francoallemand.com

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE est une organisation au service de la coopération franco-allemande qui a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et ainsi de faire évoluer les représentations du pays voisin.
www.ofaj.org

PROTANDEM est l'agence pour les échanges franco-allemands dans la formation professionnelle et accompagne les étudiants, apprentis et adultes allemands et français avant, pendant et après leur échange de groupe ou individuel en France ou en Allemagne. Depuis 1980, ProTandem a soutenu chaque année environ 3 000 participants issus de plus de 50 catégories professionnelles. Les fonds sont mis à disposition par le ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et les ministères français de l'éducation, du travail, de l'Europe et des affaires étrangères.
www.protandem.org